





Rennes, le 25 novembre 2015

La Préfecture de rennes vient de nous informer qu'en raison des tragiques attentats qui ont eu lieu le 13 novembre dernier, la Marche pour le Climat du 28 novembre est désormais interdite à Rennes.

Notre proposition de remplacer cette marche par un rassemblement n'a pas été acceptée, cette interdiction incluant tout rassemblement.

Nous regrettons qu'aucune alternative ne nous ait été proposée pour permettre cette initiative préparée de longue date, alors que ni les transports en commun, ni les manifestations sportives, ni les manifestations culturelles et les marchés de Noël ne sont frappés d'interdiction.

Sans mouvement citoyen, cette COP21 n'évitera pas le chaos et ne sera qu'un nouveau 'Sommet Diplomatique' permettant aux chefs d'états réunis à cette occasion de ne pas transformer leurs intentions en engagements.

Le combat que nous menons pour la justice climatique ne s'arrête pas pour autant. Nous continuerons de nous mobiliser pour construire un monde à l'abri des guerres, des atrocités et des ravages de la crise climatique.

Nous continuerons de porter les solutions et les alternatives pour lutter contre les dérèglements climatiques.

La COP 21 n'est pas une fin en soi, nous avons commencé à construire un mouvement qui ne fera que se renforcer à l'issue de ce sommet et au-delà.

Coalition Climat 21 Rennes

Courriel: cc21.rennes@orange.fr

https://www.facebook.com/coalitionclimat21rennes

Contact presse:

M Pascal Trochet: Association Attac Rennes (Courriel:

p.trochet@orange.fr: Portable: 06 75 10 84.32)